



## COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS FEMININES

### PROCES VERBAL N° 13

Réunion restreinte du : 09 avril 2018

A : 15h 00

Lieu : siège du D.F.S.M. à Bois-Guillaume

Présidence : Mme Françoise PORTELLO.

Membre présent : M. Philippe GRISEL.

Membre participant : Mme Angélique COUSIN.

§§§§

#### RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission Départementale des Compétitions Féminines sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le **déla**i de **7 jours** à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

§§§§

#### HOMOLOGATIONS

#### COUPES DU DISTRICT DE FOOTBALL DE SEINE MARITIME

##### COUPE U16 FEMININE

##### ¼ DE FINALE DU 31 MARS 2018

FC FEMININ ROUEN PE / US CAP DE CAUX CRIQUETOT

FC LE TRAIT DUCLAIR / ENT.DIEPPE-NEUVILLE

Absence de feuille de match, la rencontre est placée en instance d'homologation.

US QUEVILLY ROUEN METROPOLE / ENT.MONTIVILLIERS OCTEVILLE

FUSC BOISGUILLAUME / YVETOT AC

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Une amende de 7 € est infligée au FUSC BOISGUILLAUME pour feuille de match non conforme (absence du délégué à la police du terrain).

**District de Football de Seine-Maritime**

Siège de Bois-Guillaume : ☎ 02.35.12.17.70

Antenne de Dieppe : ☎ 02.35.82.91.15 - Antenne du Havre : ☎ 02.32.74.93.40

Autres coordonnées sur le site internet : <https://dfsm.fff.fr/>



## **COUPE U18 FEMININE**

### **1<sup>ER</sup> TOUR DU 31 MARS 2018**

O PAVILLAIS / AL DEVILLE MAROMME

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

## **COUPE SENIOR FEMININE**

### **¼ DE FINALE DU 01 AVRIL 2018**

AS PETIVILLE / GOURNAY SS

Absence de la feuille de match, la rencontre est placée en instance d'homologation.

O PAVILLAIS / ST NICOLAS ALIERMONT

LUNERAY / CANY FC

ETOUTEVILLE YVECRIQUE / INCHEVILLE

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

**A NOTER :** le prochain tirage des coupes U13F, U16F, U18F & SENIOR F sera effectué en public, le jeudi 19 avril 2018 au CRJS de YERVILLE à partir de 18 H 30.

## **CHAMPIONNATS DU DISTRICT DE FOOTBALL DE SEINE MARITIME**

### **CHAMPIONNAT U16 FEMININ**

#### **Journée du 17 mars 2018**

##### **Poule « ELITE »**

US LUNERAY / YVETOT AC

ESM GONFREVILLE / FC FEMININ ROUEN PE

LE HAVRE AC / ENT.DIEPPE-NEUVILLE

US QUEVILLY ROUEN METROPOLE (1) / AS MADRILLET CHATEAU BLANC

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

##### **Poule « EXCELLENCE » A**

US FECAMP / AS COLLEVILLE ANGERVILLE

US CAP DE CAUX CRIQUEOT / CSS MUNICIPAUX LE HAVRE

O H TREFILIERIES NEIGE / US DE BOLBEC

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain

Une amende de 7 € est infligée à l'OH TREFILIERIES NEIGES pour feuille de match non conforme (absences arbitre assistant & délégué à la police du terrain – manque identité de l'arbitre).



### **Poule « EXCELLENCE » B**

CO CLEON / O PAVILLAIS

La rencontre du 24 mars 2018, avancée au 17 mars 2018, est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

### **CHAMPIONNAT U18 FEMININ**

**Journée du 17 mars 2018**

#### **Poule unique**

FC CRIQUIERS / FC BARENTIN

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

### **CRITERIUM SENIOR FEMININ – 1ERE PHASE**

#### **MATCHS DE RATTRAPAGE**

##### **Poule B**

JS SAINT NICOLAS ALIERMONT / INCHEVILLE

PLATEAU AS / ETOUTEVILLE YVECRIQUE

Les rencontres du 10 décembre 2017, jouées le mercredi 28 mars 2018, sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

ES TOURVILLE ARQUES / ETOUTEVILLE YVECRIQUE

JS SAINT NICOLAS D'ALIERMONT / PLATEAU AS

Les rencontres du 26 novembre 2017 jouées le 08 avril 2018 sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

##### **Poule C**

FC LE TRAIT DUCLAIR / BOSC LE HARD

Forfait déclaré de BOSC LE HARD.

La Commission, jugeant en 1<sup>ère</sup> instance :

- enregistre le forfait de BOSC LE HARD,
- donne match perdu par forfait avec 0 point sur le score de 0 but à 3, pour en faire bénéficier le FC LE TRAIT DUCLAIR sur le score de 3 buts à 0,
- inflige une amende de 50 € au club de BOSC LE HARD.

US LUNERAY / US SAINT LAURENT

La rencontre du 11 février 2018, jouée le vendredi 16 mars 2018, est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

O PAVILLY / FC LE TRAIT DUCLAIR

La rencontre du 11 février 2018, jouée le mercredi 21 mars 2018, est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

ASL FERRIERE / O PAVILLY

La rencontre du 10 décembre 2017, jouée le mercredi 28 mars 2018, est homologuée sur le score acquis sur le terrain.



AC BRAY EST / ASL FERRIERES

La rencontre du 11 février 2018, jouée le 01 avril 2018, est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

US LUNERAY / AC BRAY EST

La rencontre du 10 décembre 2017, jouée le vendredi 06 avril 2018, est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

ASL FERRIERES / US LUNERAY

La rencontre du 04 mars 2018, jouée le 08 avril 2018, est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

### **Journée du 11 mars 2018**

#### **Poule A**

AS LANQUETOT / AS PETIVILLE

Forfait déclaré de l'AS LANQUETOT.

La Commission ? jugeant en 1<sup>ère</sup> instance ;

- enregistre le forfait de l'AS LANQUETOT,
- donne match perdu par forfait à l'AS LANQUETOT avec 0 point sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier l'AS PETIVILLE SUR LE SCORE DE 3 BUT 0 0,
- inflige une amende de 50 € à l'AS LANQUETOT.

JS SAINT LEONARD 76 / GERPON VALMONT

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

#### **Poule B**

ES TOURVILLE ARQUES / ETOUTEVILLE YVECRIQUE

CANY FC / INCHEVILLE

PLATEAU AS / JS SAINT NICOLAS ALIERMONT

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### **Poule C**

BOSC LE HARD / US SAINT LAURENT

Forfait déclaré de BOSC LE HARD

La Commission jugeant en 1<sup>ère</sup> instance :

- enregistre le forfait de BOSC LE HARD
- donne match perdu par forfait avec 0 point sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier l'US ST LAURENT,
- inflige une amende de 50 € au club de BOSC LE HARD.

US LUNERAY / FC LE TRAIT DUCLAIR

O PAVILLY / AC BRAY EST

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.



## **Journée du 18 mars 2018**

### **Poule A**

GOURNAY SS / JS SAINT LEONARD 76

GERPON VALMONT / AS PETIVILLE

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

### **Poule B**

INCHEVILLE / ES TOURVILLE ARQUES

ETOUTEVILLE YVECRIQUE/ JS SAINT NICOLAS ALIERMONT

CANY FC / PLATEAU AS

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

### **Poule C**

US LUNERAY / BOSC LE HARD

US SAINT LAURENT/ O PAVILLY

ASL FERRIERES / FC LE TRAIT DUCLAIR

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

## **Journée du 25 mars 2018**

### **Poule A**

AS LANQUETOT / JS SAINT LEONARD 76

Forfait déclaré de l'AS LANQUETOT.

La Commission, jugeant en 1<sup>ère</sup> instance :

- enregistre le forfait de l'AS LANQUETOT,
- donne match perdu à l'AS LANQUETOT avec 0 point sur le score de 0 but à 3, pour en faire bénéficier le JS ST LEONARD 76 sur le score de 3 buts à 0,
- inflige une amende de 50 € à l'AS LANQUETOT.

GOURNAY SS / GERPONVILLE VALMONT

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

### **Poule B**

ETOUTEVILLE YVECRIQUE / INCHEVILLE

Forfait sur le terrain d'ETOUTEVILLE YVECRIQUE

La Commission, jugeant en 1<sup>ère</sup> instance :

- enregistre le forfait d'ETOUTEVILLE YVECRIQUE
- donne match perdu par forfait à ETOUTEVILLE YVECRIQUE avec 0 point sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier INCHEVILLE sur le score de 3 buts à 0,
- inflige une amende de 75 € à ETOUTEVILLE YVECRIQUE.

JS SAINT NICOLAS ALIERMONT / CANY FC

PLATEAU AS / ES TOURVILLE ARQUES

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.



### **Poule C**

O PAVILLY /US LUNERAY

ASL FERRIERES / BOSC LE HARD

AC BRAY EST / US SAINT LAURENT

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

## **REPORTS DE MATCHS**

### **COUPE U13 FEMININE**

FC LE TRAIT DUCLAIR / FUSC BOISGUILLAUME

La rencontre du 31 mars 2018 est reportée au mercredi 18 avril 2018.

STADE SOTTEVILLE CC / ENT.DEVILLE-CAILLY

La rencontre du 31 mars 2018 est reportée au 28 avril 2018.

### **CHAMPIONNAT U13 FEMININE**

#### **Poule « Excellence » B**

LE HAVRE AC / ESM GONFREVILLE L'ORCHER

La rencontre du 07 avril 2018 est reportée au 28 avril 2018.

### **CHAMPIONNAT U16 FEMININE**

#### **Poule « Elite »**

US LUNERAY / LE HAVRE AC

La rencontre du 07 avril 2018 est reportée au 28 avril 2018.

LE HAVRE AC / ESM GONFREVILLE L'ORCHER

La rencontre du 14 avril 2018 est reportée au mercredi 25 avril 2018 à 18 h.

#### **Poule « Excellence » A**

US CAP DE CAUX CRIQUETOT / US DE BOLBEC

La rencontre du 07 avril 2018 est reportée au mercredi 18 avril 2018.



### **Poule « Excellence » B**

CMS OISSEL / CO CLEON

La rencontre du 07 avril 2018 est reportée au 05 mai 2018.

CMS OISSEL / FC LE TRAIT DUCLAIR

La rencontre du 14 avril 2018 est reportée à une date ultérieure.

### **Poule « Excellence » C**

FC NEUFCHATEL / ENT.SOMMERY-SERQUEUX

La rencontre du 07 avril 2018 est reportée au 26 mai 2018.

### **CHAMPIONNAT U18 FEMININ**

FC GISORS VN 27 / AL DEVILLE MAROMME

FCA LISIEUX / OH TREFLIERIES NEIGES

Les rencontres du 17 mars 2018 sont reportées à une date ultérieure.

§§§§

### **FORFAIT GENERAUX**

#### **CRITERIUM SENIOR FEMININ – 1<sup>ère</sup> phase**

Par courriel en date du 06 avril 2018, le club de l'AS LANQUETOT a déclaré le forfait général de son équipe dans le Critérium senior féminin – Poule A,

La Commission, jugeant en 1<sup>ère</sup> instance :

- déclare l'équipe de l'AS LANQUETOT forfait général dans le Critérium senior féminin à 8 – Poule A,
- classe cette équipe à la dernière place du Critérium senior féminin – poule A avec 0 point,
- maintient les buts pour ou contre acquis lors des matchs joués,
- dit les matchs non disputés contre l'AS LANQUETOT gagnés aux clubs adverses, sur le score de 3 buts à 0 et 4 points,
- inflige une amende de 150 € (250 € - 100 € déjà infligés) à l'AS LANQUETOT.

Par courriel en date du 04 avril 2018, le club de BOSC LE HARD a déclaré forfait pour la rencontre l'opposant au FC LE TRAIT DUCLAIR du 10 décembre 2017, reportée le mercredi 04 avril 2018, dans le Critérium senior féminin – poule C.

La Commission, jugeant en 1<sup>ère</sup> instance :

- considérant qu'il s'agit du 3<sup>ème</sup> forfait de cette équipe,
- déclare l'équipe de BOSC LE HARD forfait général dans le Critérium senior féminin – poule C,
- classe cette équipe à la dernière place du Critérium senior féminin – poule C avec 0 point,
- maintient les buts pour ou contre acquis lors des matchs joués,
- dit les matchs non disputés contre BOSC LE HARD gagnés aux clubs adverses, sur le score de 3 buts à 0 et 4 points,
- inflige une amende de 125 € (250 € - 125 € déjà infligés) à BOSC LE HARD.



§§§§

## **ORGANISATION DU CRITERIUM SENIOR FEMININ DE DEUXIEME PHASE**

### **CLOTURE DE LA PREMIERE PHASE**

#### **CRITERIUM SENIOR FEMININ**

- ✓ Considérant les contraintes du calendrier fixant au 22 avril 2018, la première journée de la 2<sup>ème</sup> phase pour les poules « Elite » & « Excellence » A et B,
- ✓ considérant les positions au classement définitivement acquises pour la constitution des poules « ELITE », « EXCELLENCE » A & B,
- ✓ considérant les courriels du HAVRE 2012 et de l'AS BUCHY demandant à intégrer la deuxième phase de ce critérium,

La Commission :

- décide de considérer définitivement ? en son état actuel ? le classement arrêté au 09 février 2018,
- retient les 2 équipes de tête des poules A, B & C pour constituer la poule « Elite » à 6 équipes,
- répartit les équipes suivantes et les 2 nouvelles équipes en 2 poules « Excellence » A & B à 6 équipes par zone géographique.

### **CONSTITUTION DES GROUPES DE LA 2EME PHASE**

La Commission procède à la constitution des groupes de la 2<sup>ème</sup> phase, tels qu'ils sont proposés à la Commission Départementale des Calendriers.

#### **CRITERIUM SENIOR FEMININ**, en matchs allers simples

##### **POULE « ELITE »**

- JS ST LEONARD 76
- GOURNAY SS
- INCHEVILLE
- ES TOURVILLE SUR ARQUES
- O PAVILLY
- US SAINT LAURENT

##### **POULE « EXCELLENCE » A**

- ETOUTEVILLE YVECRIQUE
- CANY FC
- AS PETIVILLE
- GERPONVILLE VALMONT
- FC LE TRAIT DUCLAIR
- LE HAVRE 2012





### **POULE « EXCELLENCE » B**

- JS SAINT NICOLAS D'ALERMONT
- PLATEAU AS
- US LUNERAY
- ASL FERRIERES
- AC BRAY EST
- AS BUCHY

**\$\$\$\$**

**Prochaine réunion plénière le jeudi 19 avril 2018 à 19 heures à YVETOT**

**La Présidente de la Commission,**

**Françoise PORTELLO**

**Le Secrétaire de la Commission,**

**Philippe GRISEL**